

Modifier les informations de mon établissement

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les actions à entreprendre, idéalement avant le début de la session, pour paramétrer votre établissement.

Nota : Votre établissement fait partie du Référentiel National des lieux CYCLADES **commun à toutes les académies, tous les domaines** (examens et concours), **toutes les sessions** gérés dans CYCLADES. Les informations des différents onglets de ce menu sont à visibilité/utilisation nationale toute académie, tout examen et toute session confondue.

Informations

Menu « **MON ÉTABLISSEMENT > Paramétrer mon établissement** »

Dans l'onglet « **Informations** », vous allez pouvoir vérifier et modifier les informations générales de votre établissement.

Il est important de renseigner ces informations car elles seront affichées sur les documents officiels (ex : confirmations d'inscription, convocations, etc.).

Certains de ces champs ne sont pas modifiables dans certaines conditions (ex : il y a déjà des candidats inscrits dans votre établissement). Un panneau jaune permet d'identifier ces cas. En positionnant votre souris dessus, une infobulle s'ouvre pour vous indiquer pourquoi le champ n'est actuellement pas modifiable.

Par contre, il est possible de modifier les coordonnées de votre établissement :

- Nom de l'établissement ;
- Code du département ;
- Adresse postale ;
- N° téléphone, Fax et Email.

Remarque : Le statut affiché dans cet onglet concerne tous les domaines. S'il y a un statut différent pour l'examen BCP, vous pouvez le consulter dans l'onglet « Informations par domaine ». Pour les établissements privés, s'il y a un statut différent pour une spécialité, vous pourrez le consulter dans l'onglet « Statuts ».

Informations par domaine

Menu « MON ÉTABLISSEMENT » > Paramétrer mon établissement

Cet onglet vous permet de vérifier si un statut spécifique a été défini pour l'examen BCP.

Si aucun statut n'est renseigné, c'est le statut de l'onglet « Informations » qui est pris en compte lors de l'inscription de mes élèves.

Examen	Statut
AIP	Choisir un domaine
BTS	Choisir un domaine
CAP	Choisir un domaine

Statut global de l'établissement : il s'agit du statut renseigné dans l'onglet « Informations ».

Statut spécifique renseigné pour le CAP. C'est donc ce statut qui seront pris en compte lors de l'inscription au CAP sur votre établissement.

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Statuts

Menu « Inscription » > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

Cet onglet n'est visible que pour les établissements privés (statut « privé sous contrat » ou « privé hors contrat »).

Il permet de vérifier la liste des spécialités qui ont un statut différent.

Statut au CAP

Statut des spécialités listées

Spécialité	Statut
Aéronautique option : avionique (25305)	X
Accessoiriste réalisateur (32307)	X
Agent de la qualité de l'eau (34301)	X

C'est ce statut qui est pris en compte lors de l'inscription de vos élèves.

Dans notre exemple (voir image précédente) : si l'établissement est « privé hors contrat », les élèves des spécialités (Aéronautique, Accessoiriste réalisateur ou Agent de qualité de l'eau) seront inscrits sous un statut différent à savoir « privé sous contrat ».

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Catégories

Menu « Inscription > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

Dans cet onglet, vous pouvez vérifier les catégories de candidats gérées dans votre établissement.

The screenshot shows a web interface with a tabbed menu at the top: 'Catégories', 'Qualifications et enseignements', 'Services', and 'Division de Classe'. The 'Catégories' tab is active, showing a section 'Catégories candidats' with two columns of data and navigation buttons.

Choix possibles des catégories		Catégories gérées par l'établissement	
Code	Libellé	Code	Libellé
599	AUTRE INDIVIDUEL	121	SCOLAIRE CAP 1 AN
240	ENSEIG.A DISTANCE APPRENTI	122	SCOLAIRE CAP EN 2 ANS
250	ENSEIG.A DISTANCE FOR.CONTINUE	123	SCOLAIRE CAP EN 3 ANS
230	ENSEIG.A DISTANCE SCOLAIRE	124	SEGPA/SES
125	EREA	126	AIJEN
580	EX FORMATION CONTINUE	410	APPRENTI
584	EX.APPRENTI	411	APPRENTI BACPRO 2 ANS
581	EX.SCOLAIRE	412	APPRENTI BACPRO 3 ANS
511	EXPERIENCE PROFESSIONNEL 1 AN	420	SECTION APPRENTIS.HABILITE CCF
510	EXPERIENCE PROFESSIONNEL 3 ANS	430	SECTION APPRENTIS.NON HAB.CCF
320	FORMATION CONTINUE	505	APPRENTI BACPRO 2 ANS PONCTUEL
321	FORMATION CONTINUE BACPRO		
502	INDIVIDUEL BACPRO 3 ANS		
501	INDIVIDUEL SALARIE		
127	MOREA		
131	SCOLAIRE BACPRO 2 ANS		
504	SCOLAIRE BACPRO 2 ANS PONCTUEL		
132	SCOLAIRE BACPRO 3 ANS		

À gauche : les choix possibles et à droite les catégories sélectionnées pour votre établissement.

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Qualifications et enseignements

Menu « Inscription > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

Dans l'onglet « Qualifications et enseignements », vous pouvez vérifier les spécialités et langues de section euro gérées dans votre établissement.

Qualifications et enseignements

Sélectionner Tout/ Désélectionner

- CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
 - Accessoiriste réalisateur (32307)
 - Accompagnant éducatif petite enfance (33205)
 - Assistant(e) maternel(le)
 - Autre cas
 - Employé(e) à domicile
 - Accompagnant éducatif petite enfance ep1,ep3 pour l'acquisition de l'agrément assistant(e) maternel(le) (3320M)
 - Assistant(e) maternel(le)
 - Autre cas
 - Employé(e) à domicile
 - Accordeur de pianos (32308)
 - Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs (31114)
 - Agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux (34303)

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Division de classe

Menu « Inscription > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

L'import des candidatures (Import BEE/Import générique) crée automatiquement les divisions de classe manquantes.

Néanmoins, vous pouvez ajouter manuellement une division de classe manquante.

Division de Classe

Div1 X

Div2 X

Div3 X

[+ Ajouter une division de classe](#)

Vous pouvez également renommer/supprimer une division de classe si aucun candidat n'y est rattaché.

Habilitations CCF

Menu « [Inscription](#) > [Inscrire](#) > [Paramètres d'inscriptions](#) »

Cet onglet n'est visible que pour les établissements :

- « Public E.N » autorisant la catégorie de candidats 320 (formation continue)
- « Public E.N » ou « Privé sous-contrat ou homologué E.N » ou « Privé hors contrat ou non homologué E.N » autorisant les catégories de candidats : 411 (apprentis bacpro 2ans) et 412 (apprentis bacpro 3 ans).

Il permet de vérifier les spécialités habilitées au CCF.

Catégories	Qualifications et enseignements	Services	Division de Classe	Habilitations CCF ?
<p>► Série et Habilitations CCF</p> <hr/> <p>Spécialité <input type="text" value="Boulangier (22137)"/> ▼ ✖</p> <p>Spécialité <input type="text" value="Accessoiriste réalisateur (32307)"/> ▼ ✖</p> <p>Spécialité <input type="text" value="Agent de sécurité (34405)"/> ▼ ✖</p>				

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.